

APPEL À PARTENAIRES

Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral

Élaborer une stratégie locale de gestion durable du littoral et du rétro-littoral des marais du Payré

Au sein de la Vendée Grand Littoral, le territoire des marais du Payré connaît des épisodes réguliers de submersions marines et est exposé au recul du trait de côte. Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, VGL porte le PAPI complet des marais du Payré sur les communes de Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard. Ce plan constitue le cadre dans lequel s'inscrivent plusieurs actions concourant à l'établissement de stratégies de gestion pour la bande côtière et les marais littoraux.



© Horizon Vertical



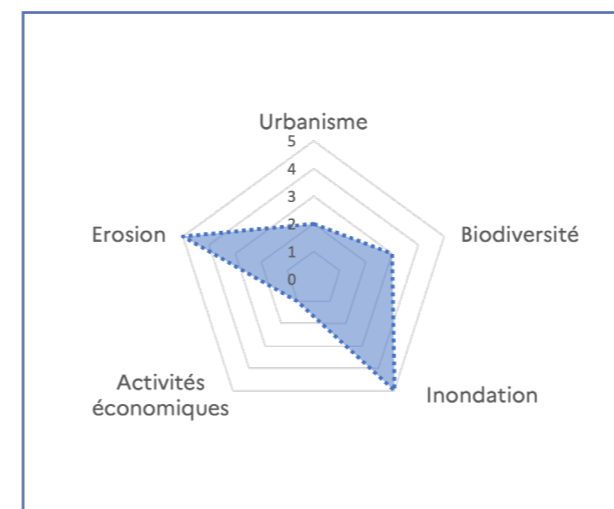
PROBLÉMATIQUES

- Comment élaborer une stratégie locale durable et intégrée de la bande côtière pour le trait de côte et les marais rétro-littoraux ?
- Comment améliorer les connaissances sur les digues de marais et les essilles afin d'élaborer un plan de gestion stratégique autour des villages ?
- Comment définir et mettre en oeuvre un protocole de suivi du trait de côte ?

LES ENJEUX DU TERRITOIRE



LES THÉMATIQUES



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

Certains ateliers menés pour la transmission des savoirs peuvent être transposables à d'autres territoires. Durant le projet, une concertation efficace a été mise en place et elle a pris la forme de réunions publiques et d'ateliers participatifs.

LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE



Sur une durée de **3,5 ans**



Le coût global du projet est de **220 000€**

LES LIVRABLES

Le partenariat a abouti à la production d'une stratégie locale de gestion durable et intégrée du littoral et du rétro-littoral intégrant plusieurs documents annexes comme un cahier des ateliers de transmission des savoirs, un guide de gestion hydraulique des marais dans le cadre de la Gemapi ou un protocole de suivi du trait de côte.



© Pixabay

UN TERRITOIRE SCINDÉ

Chaque secteur est soumis à différents aléas. Le littoral est soumis à l'aléa de recul du trait de côte ; la zone de marais rétro-littoraux est soumise à l'aléa submersion/inondation, principalement vulnérable à l'influence maritime. Les secteurs urbanisés sont soumis à l'aléa de submersion/inondation et sont principalement vulnérables à l'influence fluviale.

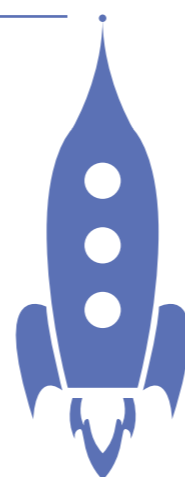
DES MARAIS À PRÉSERVER

Les marais du Payré, en zone rétro-littorale, sont intégralement inclus dans la zone Natura 2000, dont la Communauté de communes assure également l'animation. Ils sont protégés par 11 km de digues et 45 essilles dites stratégiques vis-à-vis de la protection des villages face au risque de submersion marine.

LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **4 missions** :

1. La construction d'un plan d'actions de gestion durable et intégrée de la bande côtière
2. l'élaboration d'un protocole de suivi du trait de côte rocheux et sableux
3. l'amélioration et la capitalisation des connaissances sur la gestion hydraulique des digues et essilles de marais et l'élaboration d'un programme d'entretien des ouvrages stratégiques
4. Le développement d'une stratégie de gestion résiliente des marais littoraux



LE PARTENARIAT



La Communauté de communes Vendée Grand Littoral, initialement appelée Communauté de communes Moutierrois-Talmondaise, est issue de la fusion des Communautés de communes du Pays Moutierrois et du Talmondaise au 1^{er} janvier 2017. Elle rassemble 20 communes sur un territoire d'une surface totale de 505 km² et une population d'environ 35 000 habitants.

Le périmètre des PAPI des marais du Payré correspond à celui des communes littorales de Talmont-Saint-Hilaire, Jardsur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard en Vendée.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Établir un diagnostic territorial du Payré

Recueillir les savoirs territoriaux, les confronter aux dynamiques littorales observées ainsi que diagnostiquer l'état structurel et administratif des ouvrages côtiers et de marais ont permis d'élaborer une note contextuelle du littoral et rétro-littoral venant parfaire les connaissances acquises lors de l'élaboration du PAPI des marais du Payré.

Le développement résilient des marais du Payré

L'élaboration de la stratégie de gestion résiliente des marais du Payré s'est réalisée en plusieurs étapes : identification concertée des menaces et atouts, détermination des défis à relever dans un contexte de changement climatique, co-définition d'un panel de solutions et sélection des pistes d'actions. Ont notamment été mis en avant le besoin d'assurer la fiabilité des ouvrages, la transmission des bonnes pratiques de gestion, la compatibilité entre les usages et la protection de ce patrimoine exceptionnel ainsi que sa valorisation.

Projeter la gestion du littoral de demain

Pour arriver à un plan d'actions pour le littoral, des projections du trait de côte à différentes échéances ont été nécessaires. Grâce au croisement de ces tendances érosives avec les enjeux en présence, un atlas de vulnérabilité à 30 ans et 100 ans permet de prendre la mesure des actions à mener à court et long terme. Les acteurs locaux ont ensuite réfléchi à un plan d'actions diversifiées et combinées pour leur littoral en s'appuyant notamment sur les stratégies d'aménagement du territoire souhaitées par les élus.



© Vendée Grand Littoral

« Après Xynthia, les tempêtes successives, fin 2023 et début 2024, ont terminé de démontrer l'importance de l'élaboration de stratégies, à plus ou moins long terme, d'aménagement du territoire face au recul du trait côte. »
Jannick Rabillé, vice-président en charge de l'Environnement et du Développement durable à la CC VGL

À RETENIR

Le choix était fort dès le début du projet : abandonner au maximum les protections « en dur » là où c'est possible. La collectivité a porté sa volonté de ne pas construire de nouveaux ouvrages et de se questionner sur la conservation de ceux existants tout en essayant de développer une résilience des territoires basée sur des solutions fondées sur la nature ou des projets de relocalisation à long terme.

Les bandes côtières constituent une mosaïque de situations complexes héritées des modes et choix de gestion passés. Décider ensemble d'une orientation pour le littoral était l'objectif poursuivi par la communauté de communes, en se dotant pour cela d'un plan d'action opérationnel permettant d'établir des visions et des lignes directrices de gestion pour le futur.

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS



- Le recueil des diverses informations disponibles a conduit à l'établissement d'un socle de connaissances. La construction de nouvelles données, liées aux estimations de recul du trait de côte, a ensuite été nécessaire, en tenant compte des incertitudes identifiées. Tous ces livrables constituent aujourd'hui un terreau riche pour la sensibilisation des acteurs.
- Se questionner sur une future gestion durable du littoral donne l'opportunité aux collectivités de prendre la véritable mesure des conséquences pour le territoire. Conforter des éléments déjà connus mais également appréhender les effets des risques littoraux sur le long terme permet de s'inscrire dans des trajectoires résilientes pour le territoire.



- Les marais forment un patrimoine historique unique avec ses traditions à préserver. Les ateliers mis en place ont permis de créer du lien entre les parties prenantes, de constituer un réseau d'acteurs, et d'offrir des lieux de transmission des savoirs.
- La construction de la stratégie littorale a exigé de mettre autour de la table les différents acteurs locaux. Cette coopération a mis en évidence le besoin de partager, débattre des avis parfois contraires et mutualiser les efforts.



- S'inspirer de démarches innovantes initiées dans d'autres territoires (marais de la Seudre et marais poitevin) a rendu possible, pour les participants des ateliers dans les marais, la prise de recul et le développement de l'imaginaire quant au devenir du territoire. Ces retours d'expérience enrichissants ont permis de prendre conscience des similarités et ainsi d'élargir le champ des possibles pour définir les pistes d'actions de la stratégie future.
- Plus qu'une stratégie à court terme, le Cerema a souhaité inscrire le projet dans une démarche à plusieurs échéances qui s'intègre dans un monde en évolution. Ainsi, les notions de changement climatique, de solutions environnementales et de réponses sociales ont guidé les choix stratégiques pour des territoires résilients.

POUR APPROFONDIR





© Laurent Mignaux – Terra



CONTACTS

Pour Vendée Grand Littoral

Cécile PERISSE : Cperisse@vendeegrandlittoral.fr

Pour le Cerema

Perrine VERMEERSCH : perrine.vermeersch@cerema.fr

www.cerema.fr/littoral

 @CeremaCom

 @Cerema